

Liberté pédagogique, j'écris ton nom...

« Il y a plein de manières de faire du distanciel qui ne s'appellent pas visioconférence : c'est la liberté pédagogique, nous y sommes tous attachés. »

Ce n'est pas un syndicat, mais la rectrice de l'académie de Lille qui l'a déclaré lors de la dernière audience intersyndicale du jeudi 22 avril 2021 (étions-nous en vacances?)

Elle était interrogée sur la pression à la « visioconférence » exercée sur des professeurs par certains chefs d'établissement qui, en dépit des consignes mêmes du ministère, tentent de virtualiser intégralement l'emploi du temps des élèves ! Ils y sont parfois encouragés par les demandes pressantes de certains parents qui s'imaginent naïvement qu'une classe virtuelle c'est comme un cours en classe. Qui faut-il mettre en garde contre l'abus des écrans ?

Alors, oui, même en temps de « crise pandémique » et de « restrictions sanitaires », nous avons encore des droits, et une dignité dans l'exercice de notre fonction.

[Consultez notre question/réponse sur la reprise ici.](#)

La novlangue contre les revendications.

« Distanciel », « présentiel », « enseignement hybride », « demi-jauges », « plan de continuité pédagogique »... autant de termes qui dissimulent mal la réalité. Le gouvernement, depuis un an, n'a rien fait pour assurer une véritable *continuité du service public*, qui est pourtant la responsabilité de l'État. Pour faire face à la situation pandémique, il aurait fallu recruter massivement des personnels afin d'augmenter l'encadrement et de réduire les effectifs, au lieu de réduire l'accueil des élèves dans les établissements. Il ne suffit pas de dire qu'on maintient les examens et que la pédagogie suivra, grâce au numérique. Aucun outil, aussi sophistiqué soit-il, ne pourra remplacer les heures d'enseignement prévues dans les textes. Les



« demi-jauges » signifient des cours en alternance pour les élèves¹ mais un service complet pour les enseignants, qui se demandent bien, dans ces conditions, comment ils pourraient boucler les programmes, comme d'habitude. On le sait « plan de sauvegarde de l'emploi » signifie dans les faits *licenciements massifs*, et on le constate « plan de continuité pédagogique » ne signifie rien d'autre que *discontinuité du service public* et *rupture d'égalité*. Les agents n'en peuvent rien, qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'on leur donne.

FO dénonce donc le discours de culpabilisation adressé aux personnels. Dans les lycées, on met en compétition, y compris dans parcoursup', le tiers des lycées qui a accueilli les élèves à « 100 % en présentiel » jusque fin mars avec les autres, passés « en demi-jauges » depuis novembre. Dans les collèges, on pointe que les établissements du Pas-de-Calais fonctionneront à 100 % sur tous les niveaux, contrairement à ceux du Nord. Et on somme les collègues de « mener des réflexions », de trouver des solutions pour ne pas *pénaliser* les élèves !

Aucune « innovation » pédagogique, aucune « agilité » didactique, aucune « polyvalence des missions » (du professeur principal), aucune adaptation « bienveillante » ne saurait pallier une situation qui découle de la décision purement politique de continuer, envers et contre tout, à faire des économies sur le dos de l'éducation et de la santé. Alors que tout indique que nous n'en aurons pas fini avec la circulation de ce virus en septembre, le gouvernement continue à supprimer des postes dans l'éducation nationale (1800 de moins pour 43 500 élèves de plus à la rentrée 2021!) comme il continue à fermer des lits dans les hôpitaux.

[Lire le communiqué adopté par la FCPE du Nord, FO et bien d'autres OS.](#)

Que l'on donne aux professeurs des lycées et collèges de ce pays les moyens d'enseigner en toute sécurité et dans de bonnes conditions matérielles (- mettons fin à l'éreintant dispositif « une salle, une classe ! »)

Quand on trouve 600 milliards d'euros pour voler aux secours des entreprises privées, sans contrepartie, on doit pouvoir proposer autre chose que du bricolage « pour que ça tienne », à la population qui finance et dépend de ses services publics.

1 Ou des classes complètes ayant cours un jour sur deux, autant dire un contournement de la règle sanitaire au nom de la « souplesse » d'organisation locale et de « l'autonomie » des établissements pour rendre l'enseignement hybride plus compatible avec les ORS.

Et si on parlait du CNED ?

Tout le monde sait désormais que le Centre National de l'Enseignement à Distance français est une cible géostratégique de choix pour les hackers du monde entier. Du moins, si l'on en croit le ministre... Nous connaissons les ratés techniques de la classe virtuelle qui ont légitimement mis bien des collègues en colère lors de la semaine de confinement précédant les « vacances » imposées du président Macron. Mais savez-vous qu'une lutte bien réelle s'y déroule dans laquelle nos collègues défendent leurs conditions de travail ?



ÉDUCATION:
"LE COMBAT DU SIÈCLE"

Plus de 200 collègues du CNED, personnels sur site et enseignants en poste adapté étaient réunis en assemblée générale (AG) les 8 et 9 avril à l'appel de l'intersyndicale FO-FSU-SNALC-UNSA.

Les nombreuses prises de paroles et témoignages ont permis de mesurer la dégradation des conditions de travail de tous les personnels dans tous les services et dans toutes les fonctions.

Face à cette situation de dégradation généralisée, les personnels réunis en AG formulent les revendications suivantes :

- Refus de toute augmentation du temps de travail,
- Ouverture immédiate des négociations sur les conditions de travail,
- Recrutement des personnels nécessaires au fonctionnement du CNED,
- Augmentation du nombre de postes adaptés courte et longue durée,
- Réemploi immédiat de tous les personnels non renouvelés à la rentrée 2021,
- Arrêt des contrats précaires et pérennisation des postes.

Vous pouvez lire ici [le communiqué intersyndical](#) et [le communiqué du SNFOLC](#).

Spécial Impôts FO 2021

- Les nouvelles mesures,
- Le calendrier 2021 du prélèvement à la source,
- Prélèvement à la source, comment ça marche ?
 - La déclaration en ligne, mode d'emploi,
 - Réductions d'impôts, Situation familiale,
- à découvrir ICI



LA BONNE CARTE!